



L'accent
Catalan

Mon Département

FÉVRIER 2023 // N°30

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

> 2023

**S'ÉCRIT
AVEC VOUS**



L'interview d'Hermeline Malherbe

Présidente du **Département des Pyrénées-Orientales**

“ Vous associer pour écrire en commun notre avenir ”

Quels sont vos projets les plus importants en 2023 ?

Nous accompagnons les habitants de la naissance jusqu'au bout de la vie. Nous poursuivons nos ambitions pour un Département toujours plus solidaire, écologique et citoyen, conformément à nos engagements et aux aspirations des habitants. Les femmes et les hommes du Pays catalan et du Fenouillèdes sont au cœur de nos préoccupations. Cette année, nous franchissons le cap des 500 km de voies vertes et de pistes cyclables, de la montagne au littoral en passant par la plaine. Le Département accompagne les personnes âgées et les habitants dans le domaine de la santé. Avec la Région et sa Présidente Carole Delga, nous travaillons à la création de nouveaux centres de santé comme à Fourques et à Perpignan. Le centre gérontologique du Roussillon à Perpignan ouvrira ses portes fin 2023, et à Banyuls-sur-Mer un nouveau pôle médico-social pour accompagner nos aînés. Nous poursuivons la couverture du territoire en fibre avec le cap de 160 000 prises en 2023. Le Département se mobilise pour l'insertion en créant 70 postes pour booster nos dispositifs d'accompagnement avec la plateforme Objectif Emploi 66 et la plateforme départementale de la mobilité solidaire. Avec Toussainte Calabrèse, vice-Présidente du Département en charge de la politique de l'Habitat et du Logement, le Département agit pour favoriser l'accès et

le maintien dans un logement de qualité, à tous les âges. Il se mobilise aussi fortement contre la précarité énergétique et la défense du pouvoir d'achat. Tout cela est le fruit des échanges noués avec les habitants lorsque nous avons lancé en 2019 cette grande démarche de concertation avec des rencontres dans les territoires : Imagine les P-O. ! Nous tenons nos engagements.

Votre mobilisation contre la précarité menstruelle des collégiennes est révélatrice de votre engagement comme élue et mère...

12 % des collégiennes ne vont pas à l'école pendant leurs règles car beaucoup n'ont pas les ressources nécessaires pour s'acheter des protections hygiéniques. Avec Marie-Pierre Sadourny, vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse, nous estimons que ce sujet n'est pas tabou ! L'accès aux protections hygiéniques, c'est une vraie question de dignité, de santé, et d'égalité des chances. Nous avons décidé d'offrir aux collégiennes à la rentrée 2023 un kit constitué de deux culottes lavables, entre autres. C'est un geste écologique, solidaire envers toutes ces jeunes filles et pleinement citoyen !

Le Département est mobilisé sur les enjeux de l'eau dans le département. La situation est sérieuse ?

C'est la première fois que l'on vit une telle sécheresse sur notre territoire, depuis cet

été et jusqu'à maintenant en plein hiver. Face à cet enjeu majeur pour nous tous, il convient de dépasser les clivages et de travailler ensemble. Nous travaillons bien évidemment avec tous les acteurs sur ce sujet : la préfecture, la chambre d'agriculture, les acteurs du tourisme et des loisirs, les maires... Notre objectif : partager au mieux la ressource en eau et imaginer des solutions concrètes. Pour la sécurisation et la production de l'eau potable, nous travaillons toujours à une structure pour fédérer tous les acteurs qui le souhaitent. Des expérimentations sont à l'œuvre aujourd'hui dans certaines communes afin d'utiliser l'eau issue de l'assainissement pour l'arrosage.

Un mot sur votre méthode qui est très importante...

Oui, nous associons les citoyens à chaque étape. C'est notre ADN. Les citoyens ont leur mot à dire. La concertation sur la Réserve marine de Cerbère-Banyuls se poursuit cette année. Avec le Comité des Jeunes et la nouvelle Assemblée départementale des collégiens, les jeunes participent et contribuent à leur avenir. Que ce soit pour les solidarités, la protection de l'enfance, pour l'Observatoire départemental des violences envers les femmes... les habitants sont pleinement associés. D'ici la fin de l'année, nous lancerons la concertation sur le nom du département.

LE MOIS EN IMAGES



Plus de 1 500 personnes ont suivi les vœux à la population

Hermeline Malherbe et les élus du Département ont présenté leurs vœux aux habitants le 20 janvier dernier au Palais des rois de Majorque. Les habitants ont apprécié ce moment convivial partagé autour des bons produits catalans. Bravo aux élèves de « l'Orchestre à l'École » du collège La Garrigole à Perpignan et à la còbala Principal del Rossello qui ont fait vibrer cette soirée avec l'Hymne à la joie de Beethoven et la Marseillaise. Cette soirée a été l'occasion pour Hermeline Malherbe de rappeler les missions de proximité du Département.

19 nouveaux logements pour les internes de l'hôpital de Perpignan

Le 24 janvier dernier a été inaugurée la Maison des internes du Centre Hospitalier de Perpignan. Cette nouvelle structure, en complément de l'internat de l'hôpital, permet de loger 42 professionnels. Une opération engagée grâce à un bon partenariat entre l'Office Public de l'Habitat des Pyrénées-Orientales, le Centre Hospitalier et le Département, apporteur du terrain.



Véloroute de l'Agouille-de-la-Mar : une passerelle entre Corneilla-del-Vercol et Bages

Hermeline Malherbe, Présidente du Département, assistait le 6 janvier dernier à la pose de la deuxième passerelle du chantier de la véloroute de l'Agouille-de-la-Mar. Engagé pour améliorer les mobilités douces en Pays catalan, le Département continue de tracer le sillon de cette magnifique véloroute qui reliera Saint-Cyprien à l'entrée du Lac de la Raho, en passant par Saint-Cyprien, Alénya, Corneilla, Montescot et Bages. En liaison avec l'itinéraire EuroVelo 8 (liaison à l'étang de Canet), cette véloroute sera aussi un véritable atout pour l'écotourisme ! La véloroute devrait être achevée fin 2023.

La passerelle, de 13 m de long et de plus de 2,5 m de large, passe au-dessus du ruisseau de la Prade à Montescot. Cet ouvrage s'inscrit parfaitement dans le paysage.





Des citoyens acteurs de l'avenir du territoire

« Pour nous, il est primordial d'associer les habitantes et les habitants aux actions du Département. Nous allons encore plus concerter les Catalan-e-s en 2023, car l'avenir des Pyrénées-Orientales s'écrit en commun ! Assemblée des collégiens, Comité jeunes, Réserve marine de Cerbère-Banyuls, Assises départementales du tourisme et des loisirs... Ce sont quelques-uns de nos projets ! »

> **Hermeline MALHERBE**
Présidente du Département

2023 AVEC VOUS !

Solidarité, écologie, citoyenneté : pour vous le Département est là !

Accès à la santé, plus de 500 km de véloroutes, de nouvelles aires de covoiturage, des kits offerts dès la rentrée avec culottes de règles lavables aux collégiennes contre la précarité menstruelle, création de tiers-lieux, réinstallation de la végétation dans les villes et villages... Le Département agit au quotidien pour protéger tous les Catalan-e-s et investir pour l'avenir. Notre département, vivons-le ensemble !

Endavant pour l'écomobilité !

Cap franchi des plus de 500 km de voies cyclables, de nouvelles aires de covoiturage, le Département s'engage pour faciliter des modes de transport plus écologiques.



► **Jean Roque**

Vice-Président du Département
et Président de l'UDSIS,
en charge des Mobilités

« **Le Département concrétise cette année ses engagements pris suite à la concertation « Imagine les P.-O. ». Ces véloroutes et aires de covoiturage facilitent les déplacements doux et multimodaux et sont des leviers de lutte contre les effets du réchauffement climatique.** »

Parmi les chantiers phares, les travaux de la véloroute de l'Agouille-de-la-Mar reliant Saint-Cyprien à Bages sur 15 km s'achèveront en octobre, avec la fin des travaux de la dernière section entre Corneilla-del-Vercol et Bages. Cette véloroute est connectée à l'itinéraire cyclable européen EuroVelo8, au niveau de Saint-Cyprien. Le Département terminera fin 2023 les travaux de l'EV8 entre Argelès-sur-Mer et Le Boulou, avec la réalisation de la dernière section entre Montesquieu-des-Albères et les Trompettes Hautes au Boulou. Le Département teste pour la première fois l'utilisation de béton bas carbone et recyclé, des procédés innovants permettant notamment une économie de matériaux issus

des carrières, et diminuant les rotations de camions sur les chantiers. Pour réaliser ces travaux, le Département maintient un budget de 10 millions d'euros, et octroie une aide d'1 million d'euros aux communes dont Perpignan et son agglomération.

Sept nouvelles aires de covoiturage en 2023

En réalisant sept nouvelles aires de covoiturage, le Département boucle son objectif de créer 25 aires de covoiturage sur tout le territoire ! Deux aires seront créées cette année à Bages et Corneilla-del-Vercol, et seront connectées à la véloroute de l'Agouille-

de-la-Mar. D'autres aires compléteront le maillage à Saint-Jean-Pla-de-Corts, Maureillas, Banyuls-dels-Aspres, Trouillas et Palau-del-Vidre. Le Département utilise 50 % de matériaux recyclés pour réaliser ces travaux. Il expérimente un outil innovant de mesure du CO₂ avec une start-up pour évaluer en temps réel le taux d'occupation des aires et quantifier les émissions de CO₂ non émises sur les aires de Perpignan Sud et du Mas Sabole. Quatre pôles d'échange multimodaux sont en cours d'étude avec la Région et le Parc Naturel Régional : à Villefranche-de-Conflent, Mont-Louis et Latour-de-Carol notamment, des pôles qui seront connectés avec le réseau du Train Jaune.



> **Cécile**, habitante de Saint-André

« **Je covoiture trois à quatre fois par semaine. Le covoiturage est convivial, écologique et ça permet de réaliser des économies de carburant conséquentes.** »

> **Daniel**, habitant d'Argelès-sur-Mer

« **J'emprunte la véloroute quotidiennement, pour faire mes courses à Argelès notamment. Je roule plus à vélo qu'en voiture. C'est bon pour la santé, le porte-monnaie et la planète ! De gros efforts ont été faits sur les véloroutes ces dernières années dans le département !** »



La véloroute de l'Agouille-de-la-Mar





► **Martine Rolland,**
Conseillère départementale en charge
de la Transition écologique,
de l'Environnement et de la Mer

« Le Département s'est engagé dès 2019 auprès des collectivités en faveur de la nature en ville, afin de rendre le territoire plus résilient à l'heure du dérèglement climatique. Il fait de même en accompagnant les collectivités et les porteurs de projets, dans la préservation et la restauration des zones humides. »

Plus de **nature en ville !**



Afin de lutter contre le réchauffement climatique, le Département agit pour revégétaliser des espaces et renaturer les sols.

Cette année, six sites pilotes départementaux font l'objet de projets de désimperméabilisation des sols, comme au collège Pagnol (parking et cours). En plus de réinstaller la végétation, de favoriser la biodiversité et créer des îlots de fraîcheur, ces opérations rendent les sols perméables afin de recharger les nappes, diminuer les risques d'inondations et éviter de saturer des stations d'épuration. Par ailleurs, le Département

apporte un soutien technique et financier de 300 000 euros à une trentaine de communes dans leurs projets de végétalisation, de renaturation et de gestion à la source des eaux de pluie. Un important travail, pour lequel il a été primé*, et qui se poursuivra cette année.

* Prix Territoriaux 2021, créés par La Gazette des communes et GMF.



► **Caroline,** Présidente de l'Amicale des parents d'élèves de l'école maternelle de Port-Vendres et parent délégué

« Les enfants souffrent beaucoup de la chaleur l'été. La végétalisation de la cour permet de baisser la température dans le bâtiment. Elle apporte plus d'ombre, un cadre plus agréable. »



Le Département a soutenu la Ville de Port-Vendres dans son projet de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école maternelle.

Port-Vendres : un nouvel élan pour le développement durable du port

Le Département, autorité portuaire, porte un projet global de développement durable de l'ensemble du site portuaire. D'ici quelques semaines, les travaux liés à la construction du quai Dezoums vont démarrer. L'enjeu ? Développer et diversifier l'activité commerciale du port pour en assurer la pérennité.



Grâce à la construction prochaine du quai Dezoums, le port de Port-Vendres pourra développer son activité.

C'est le déchargement. Le cargo de la nouvelle ligne saisonnière de la compagnie internationale CMA CGM* livre des fruits et légumes originaires du Maghreb. « Vous voyez, le cargo doit utiliser sa propre grue car vu la taille du bateau, notre grue portuaire ne peut pas tout décharger. Nous ne pouvons déployer notre grue portuaire que sur une partie du quai, car on n'a pas suffisamment de place. », explique Cyril, le responsable du service Développement et expertises techniques au Département. C'est un des nœuds du problème actuel rencontré par le port de Port-Vendres. Second port fruitier français de la Méditerranée, Port-Vendres a vu en 2022 transiter près de 312 000 tonnes de marchandises. Bananes, mangues, litchis, ananas... arrivent directement de l'Afrique subsaharienne via la Compagnie fruitière, principal client du port. « La construction

du quai Dezoums répond à une nécessité économique réelle. Il s'agit de diversifier les frets, les commerces, dans le but de pérenniser l'activité et rendre le port plus attractif », explique Hermeline Malherbe, Présidente du Département. À ce jour, plus de 620 emplois directs et indirects sont liés à l'activité commerciale du port, qui génère elle-même 20 millions d'euros de recettes. Porté par le Département, ce projet d'aménagement et de requalification du quai Dezoums va se concrétiser d'ici quelques semaines, avec la création d'une plateforme de stockage de 14 000 m². Fruit de la concertation, le projet a été enrichi d'une vision stratégique globale incluant notamment la requalification paysagère du site de La Redoute Béar. Le Département, en lien avec l'UPVD, finance par ailleurs des travaux de recherche pour mesurer l'impact environnemental des futurs

travaux. Des capteurs seront installés sur les maisons riveraines afin de mesurer le futur impact (en vibrations). En mer, des hydrophones mesureront les incidences sur la faune sous-marine. Premiers coups de pelle prévus au printemps 2023.

* Ligne secondaire développée en novembre 2022 à Port-Vendres.



► **Hermeline Malherbe**
Présidente du Département

« Ce quai permettra aussi d'apporter des solutions logistiques complémentaires. À l'avenir, il faudrait reconstruire une liaison ferroviaire entre le port et le marché de Saint-Charles, mais aussi Le Boulou. »



► **Jérôme,** Directeur général du Comptoir Languedocien de Transit et de Manutention

« Aujourd'hui, nous manquons de place et les infrastructures sont vieillissantes. Ce quai est nécessaire pour répondre aux besoins des armateurs qui sont nos clients. Si tous les ports de commerce se développent sauf nous, l'activité va se déplacer à Marseille, Sète, Barcelone... »

L'eau, un enjeu pour tous

Depuis presque un an, la pluie manque dans les Pyrénées-Orientales. Cette situation, couplée à de fortes températures et à un état de sécheresse important, a obligé à des arrêtés successifs de restriction de certains usages de l'eau. Plus que jamais, il est indispensable de travailler à une nouvelle gestion de la ressource.



► **Nicolas Garcia**,
1^{er} Vice-Président du Département
en charge de la politique de l'Eau

« Nous sommes un des départements d'Occitanie à être le mieux dotés en eau. Pour autant, faute de bonne gestion, la ressource est fortement fragilisée. Au-delà des indispensables économies, plus que jamais il convient de travailler collectivement à la recherche de solutions qui permettent d'assurer un juste équilibre entre tous les usages et tous les territoires. Le Département fait des propositions, il soutient également techniquement et financièrement aussi de nombreuses initiatives. Sachons avancer ensemble pour l'intérêt du département et de ses habitants. »



Barrage de Vinça

Face à cette situation et parce que les Pyrénées-Orientales sont particulièrement exposées aux effets attendus du changement climatique, le Département est toujours mobilisé pour favoriser une gestion solidaire et collective de la ressource en eau, seule à même de répondre aux défis qui se présentent et de concilier les différents usages avec sobriété et équité. Propriétaire et gestionnaire de trois barrages, le Département poursuit sa mission pour une activité optimisée de ces infrastructures. Il adapte également ses dispositifs d'appui technique et financier pour inciter à plus de résilience et d'anticipation, que ce soit en matière d'eau potable et d'assainissement, d'hydraulique agricole ou de biodiversité. Dans la lignée des projets structurants qu'il a pu proposer, il continue d'encourager une sécurisation partagée de la ressource et a également proposé à la Chambre d'agriculture la réalisation d'un schéma directeur des eaux brutes, afin de mieux organiser l'irrigation agricole. Le Département a par ailleurs lancé un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour travailler sur le projet de réseau d'eau entre le barrage de Vinça et la retenue de Villeneuve-de-la-Raho. Il suit aussi diverses expérimentations comme celles de la réutilisation des eaux usées portées par certaines collectivités. Ceci toujours en lien avec les différents acteurs et usagers concernés.



► **Hichem**, Directeur du Syndicat des nappes de la plaine du Roussillon

« Les nappes sont actuellement très basses. Il y a un déficit de pluie de plus de 65 % depuis mai dernier donc la situation est critique. Cela nécessite d'autant plus une bonne coordination entre les différents acteurs de l'eau, que ce soit pour les eaux superficielles que pour les eaux souterraines. »



► En 2023, vous aurez encore plus **la fibre catalane !**

Avec le cap de 160 000 prises en 2023, le Département poursuit la couverture des Pyrénées-Orientales en fibre.

La fibre est indispensable pour le quotidien de tous les habitants, les commerçants, les services publics, les entreprises, les associations, les filières agricoles... Démarré en 2018, le déploiement de la fibre concerne 190 communes, soit plus de 210 000 habitants. Le Département a choisi de construire un réseau public permettant à tous un égal accès au Très haut débit*. Un territoire connecté est utile à tous. Cela rejoint une préoccupation exprimée très largement par les habitants.

*L'État a confié aux grands opérateurs nationaux le soin de couvrir en Très haut Débit les zones urbaines très denses et a donc laissé aux collectivités le soin de déployer le THD sur les zones rurales ou peu denses qui ne sont pas rentables économiquement pour les opérateurs. Pour l'agglomération de Perpignan, c'est Orange qui a été retenu par l'État.

Éligible à la fibre ?
► Scannez ce QR code
et rendez-vous sur :
numerique66.fr



Un tourisme dans le respect de notre terre et de ses habitants



Le Département a décidé d'orienter sa politique touristique en faveur d'un tourisme durable, écologique et solidaire. Une nouvelle feuille de route pour le secteur du tourisme est définie cette année, en concertation avec les acteurs.



Atelier participatif avec les acteurs du tourisme local - Maison de la Catalanité

Première économie de notre territoire, le tourisme et les loisirs génèrent plus d'1 milliard de recettes. « C'est bien un enjeu de développement majeur qu'on doit porter avec ambition et responsabilité, défend la Présidente du Département, Hermeline Malherbe. Il nous faut prioriser les investissements pour les six prochaines années, tout en préservant notre environnement, cet écrin-là qu'est notre territoire », précise-t-elle. L'Agence

de développement touristique des Pyrénées-Orientales (ADT), avec ses partenaires que sont le Département et la Région, en concertation avec l'ensemble des acteurs du tourisme, travaille sur une nouvelle stratégie touristique départementale pour les années 2023-2029. « Nous souhaitons que cette nouvelle stratégie défende un tourisme partagé, inclusif, durable et qualitatif, dans le respect de notre terre et de ses habitants », conclut Aude Vivès, la Présidente de l'ADT.



► **Aude Vivès**,
Vice-Présidente du Département en charge
de l'Attractivité, du Tourisme et des Loisirs
Présidente de l'ADT 66

« Place maintenant à une nouvelle feuille de route pour le développement touristique des P.-O. pour les six prochaines années. L'heure est au tourisme partagé, inclusif, durable et qualitatif. »

Des ateliers territoriaux ont été menés avec les professionnels sur l'ensemble du territoire. L'enjeu étant aussi de s'adapter en réponse aux nouvelles pratiques touristiques (tourisme de proximité, écotourisme, modes de déplacements doux, utilisation du numérique). Cette année, les Assises départementales du tourisme et des loisirs concluront cette grande concertation et seront l'occasion de partager la nouvelle feuille de route !



► **Marie-Pierre Sadoury**

Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse

« Grâce à l'Assemblée départementale des collégiens, nous travaillons avec les jeunes pour améliorer leurs conditions de vie et d'étude au collège. »



► **Sayana et Souhayl**, nouveaux coprésidents de l'Assemblée

« Nous allons travailler pour trouver des solutions aux problèmes que l'on peut avoir au collège au quotidien, contre le harcèlement ou pour l'écologie... Il faut saisir cette chance, et faire le maximum pour les collégiens. C'est une priorité, ne pas pouvoir grandir et apprendre dans de bonnes conditions, cela mène à l'échec pour demain... »

► **Rejoignez le Comité des Jeunes**

Le Département lance cette année un nouvel appel à candidatures pour rejoindre le comité des jeunes (de 16 à 25 ans) dont les précédents axes de travail ont concerné les aides au logement, les problématiques de transports, ou la formation en secourisme pour les jeunes.

► Pour rejoindre le comité, vous pouvez écrire à Franck Doueu : franck.doeu@cd66.fr

L'Assemblée départementale des collégiens démarre

un nouveau mandat de 2 ans !



Le 18 janvier dernier, 44 collégiens de 22 établissements se sont réunis pour leur première assemblée départementale des collégiens.

La jeunesse est au cœur des priorités politiques du Département qui agit pour son épanouissement, sa réussite éducative et la place des futurs citoyens dans la société. Fort du succès de la première assemblée départementale des collégiens qui a vu naître plusieurs projets concrets, le Département poursuit ce dispositif lancé en 2019, de participation citoyenne de la jeunesse aux politiques publiques de la collectivité. Cette instance a pour but de donner un cadre à l'engagement citoyen des jeunes collégiens et de les accompagner dans l'accomplissement de leurs projets. Pendant deux ans, les 44 collégiens volontaires, se réuniront tout au long de l'année, travailleront en commission

et siégeront en séance plénière. Les thèmes majeurs que les jeunes ont choisi de travailler cette année sont l'écologie et la transition écologique, le bien-être, les discriminations et le harcèlement scolaire, la santé des jeunes. L'intérêt de cette instance dépend de ce que les jeunes en feront, et le Département compte donc sur eux, représentants des collégiens des Pyrénées-Orientales, pour apporter leur dynamisme et leur imagination afin de contribuer à en faire un véritable lieu de vie démocratique. Prochain rendez-vous pour l'Assemblée départementale des collégiens au printemps.

Le Département accompagne la création de tiers-lieux



Grâce au collectif La Clé, le groupe Zikatok en concert lors des dernières journées du patrimoine à Villefranche-de-Conflent.

► Suivez la programmation du Collectif la Clé sur : facebook.com/collectiflaclé

Véritables espaces de partages et de solidarité, les tiers-lieux éclosent à travers le territoire, avec la participation du Département.

Qu'ils soient culturels ou numériques, des « tiers-lieux », sont aujourd'hui bien actifs dans le département, comme à Villefranche-de-Conflent où le collectif « La Clé », avec le soutien du Département et de la municipalité, a transformé l'ancien presbytère en un espace de créations et de travail partagé. À Peyrestortes, le Département soutient « el Paseo », un lieu associatif, proposant des concerts notamment, et la location de box à des artistes et artisans. Dans un autre registre, le Département accompagne

la création de tiers-lieux numériques et de services partagés. À Argelès-sur-Mer, il a financé 80 % de l'équipement du « Cap », tiers-lieu consacré à la création d'activité ou à la recherche d'emploi. À Alénya, le Département aide la Communauté de Communes Sud Roussillon dans la création d'un tiers-lieu aux Caves Ecoiffier. Fin 2023, cinq bureaux, trois espaces de coworking, un auditorium, une permanence de conseiller numérique ou de Pôle Emploi seront proposées sur place.



► **Charles Chivilo**,

Conseiller départemental en charge de la Culture et du Patrimoine

« À travers son appel à projets pour la création de tiers-lieux culturels et numériques et de services partagés, le Département répond à une volonté citoyenne exprimée lors de la concertation, d'avoir des espaces de rencontres et de partage, où le collectif fait des étincelles et (re)dynamise tout un village ou un territoire ! »



► **Magali**, metteuse en scène et comédienne de la Compagnie Cielo, l'une des membres fondateurs du tiers-lieu

« Ce lieu permet de créer des rencontres, des synergies, d'avoir des locaux, mutualiser des moyens, et de proposer une programmation, notamment jeune public, souvent gratuite ou accessible. C'est aussi un lieu de résidence ouvert aux artistes. »



► **Michel Garcia**,

Conseiller départemental en charge de la Montagne et du Développement local

« Voir revivre ce refuge est très important, pour l'accueil de tous les visiteurs. Le Département va mener un gros chantier pour amener la fibre optique jusqu'au refuge des Bouillouses, ce qui permettra d'enlever tous les poteaux téléphoniques qui longent la route sur plus de 12 kilomètres. »

Bienvenue au refuge des Bouillouses flambant neuf

Perché à 2000 m d'altitude sur le site classé des Bouillouses, le refuge des Bouillouses a rouvert ses portes le 17 décembre dernier.

Cette belle bâtisse a repris vie après quatre années de restauration engagées par la communauté de communes des Pyrénées Catalanes, et accompagnées financièrement par le Département, la Région, l'État et l'Ademe*. Sa rénovation a été pensée pour être parfaitement intégrée au paysage : utilisation de matériaux écoresponsables,

panneaux photovoltaïques, chaudières à granule... Les amoureux de la nature sont accueillis par le nouveau gardien, Christophe Milet, bien connu des locaux. Situé sur le GR 10, ce site est très structurant pour nos territoires de montagne.

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



► **Christophe**, gardien du refuge des Bouillouses

« J'ai plein de projets pour le refuge. Avec les prochains Jeux Olympiques, le refuge a une carte à jouer pour l'hébergement des sportifs notamment et j'espère également pouvoir proposer des journées pédagogiques pour les scolaires. »



Entièrement rénové, le refuge des Bouillouses a été inauguré le 27 janvier dernier. / © Photo DR



© Photo DR

1 000 enfants à la montagne

La montagne pour tous ! Les Neiges Catalanes, avec le Département, s'associent pour faire découvrir cet hiver les joies de la glisse et la découverte de la montagne aux enfants des écoles primaires du département. Pratique du ski alpin et nordique, découverte de nos belles stations de montagne...

Cette opération baptisée "1 000 enfants à la montagne" est menée avec le concours de la Direction départementale de la cohésion sociale, la Confédération Pyrénéenne du Tourisme, l'École du Ski Français, l'USEP et la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, avec l'aide pédagogique du Parc régional des Pyrénées Catalanes.

Accompagnement des personnes âgées et santé : le Département agit pour des soins près de chez vous

Un nouveau centre gérontologique

Le centre gérontologique du Roussillon, ouvrira ses portes fin 2023. Il accueillera 302 lits pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou en soins longue durée. 200 lits de l'Unité de Soins Longue Durée de l'Hôpital de Perpignan et 90 lits de l'EHPAD de Salses seront transférés dans cette nouvelle structure. Elle proposera également 12 places en accueil de jour.

Un nouveau pôle médico-social à Banyuls-sur-Mer

Santé et grand âge... pour accompagner nos aînés, le Département soutient le futur pôle médico-social de Banyuls qui regroupe un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et une maison d'accueil spécialisée (Mas) pour près de 200 lits.

Une nouvelle maison de santé rue Foch à Perpignan

Un projet soutenu par le Département, qui a octroyé une aide de 100 000 euros à la Ville de Perpignan pour les travaux de rénovation. Initiée par l'association des professionnels de santé du centre-ville de Perpignan, la mission

santé de la ville, l'ARS et la CPAM, cette maison de santé, située en quartier prioritaire du centre ancien, répond aux besoins de la population confrontée à la problématique de la désertification médicale. Elle constitue un support de coordination des soins de premiers recours et de prévention santé. Depuis 2010, le Département a financé des lieux similaires regroupant des professionnels de santé, au plus proche des Catalan-e-s, pour près de 2 M€ comme à Tautavel, Espira-de-l'Agly, Prades, Saillagouse ou Elne.

Et aussi

> Fourques : un nouveau centre de santé attendu cette année

La municipalité a répondu à un appel à projets du Département, et a pu bénéficier d'une aide de 54 000 euros pour racheter le cabinet médical du village. La commune a adhéré au Groupement d'intérêt public « Ma Santé, Ma Région », formé par la Région et le Département. Le dossier est en cours d'étude.



Nouvelle maison de santé à Perpignan : les travaux ont démarré rue Foch.



↳ Françoise Fiter,

Vice-Présidente du Département en charge de la politique Personnes âgées - Personnes handicapées

« Le Département mène une politique volontariste pour répondre à la problématique du manque de médecins, pour renforcer l'offre de santé, optimiser sa territorialisation, et ainsi, lutter contre les inégalités d'accès aux soins. »



> Jean-Paul, habitant de Perpignan

« Cela répond à un vrai besoin. Dans le quartier, il y a beaucoup de gens esseulés, désœuvrés, en situation de dépendance... Le choix du lieu est, me semble-t-il, très stratégique. Et pour la vie du quartier, c'est une bonne chose. Peut-être que cela contribuera à revitaliser la rue. »



Expression libre

La parole des élu-e-s

Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Eau : la Majorité départementale mobilisée pour une gestion collective solidaire !

Le département des Pyrénées-Orientales est le mieux doté en eau de la région Occitanie, mais les sécheresses de l'été dernier, de l'automne et de l'hiver révèlent un enjeu fondamental : pour que tous les territoires, toutes les communes, tous les habitants et tous les acteurs bénéficient de l'eau, il faut la partager ! C'est le sens du travail de conviction mené par la Majorité départementale ! Avoir une gestion collective et solidaire de l'eau ! Avec la Chambre d'agriculture, les maires, et tous les acteurs concernés dont ceux du tourisme et des loisirs. Ce travail, il vient de loin. En dix ans 13,4 millions de mètres cubes d'eau ont été économisés. Des efforts menés par le Département sous l'impulsion de la Majorité départementale. En travaillant sur les fuites, en réduisant l'usage dans les collectivités et l'agriculture, en baissant les prélèvements dans les nappes... D'autres solutions existent, telle que la réutilisation des eaux. L'eau est une préoccupation et une inquiétude légitime ! La Majorité départementale appelle tous les acteurs, à dépasser les clivages et à se mettre autour de la table !

Groupe Droite, Centre et Indépendants des Pyrénées-Orientales

Bonne année 2023 avec 1 vœu pour notre Département :

Que la Majorité à la tête du Conseil Départemental entende et donne suite à nos suppliques et doléances pour garantir enfin l'approvisionnement en eau potable partout dans les P-O, pour les particuliers comme pour les entreprises et la survie de notre agriculture et viticulture. Que notre Département accepte de remettre à plat tant qu'il en est encore temps, toute sa politique de l'Eau menée depuis 25 ans, avec les résultats malheureux que l'on connaît à présent ! 1 % seulement de l'Eau que nous consommons dans les P-O. est recyclée, nous avons d'énormes marges de manœuvres à mettre en place très vite dans ce domaine.

Groupe Communistes et Apparenté-e-s

La réforme des retraites vise à reculer le départ et ajoute des années de cotisation. Elle est inutile parce qu'elle ne traite pas le financement (à ce jour excédentaire). On ne touche ni aux exonérations des entreprises (160 Mds), ni à la contribution des dividendes des plus riches (80 Mds). Injuste parce qu'elle généralise la précarité des seniors, dont 29 % des 61 ans sont déjà sans emploi. Notre groupe soutient les mobilisations face à cette réforme de recul social.

Groupe Les Indépendants : Unis pour Agir en Pays Catalan

L'année 2023 s'annonce compliquée : inflation, crise énergétique, réforme des retraites... La tâche semble ardue, mais nous avons tous les atouts nécessaires pour y faire face ! Plus que jamais nous restons mobilisés à vos côtés, pour nos cantons et notre Département. Nous gardons espoir en l'avenir et continuerons de porter les projets pour lesquels vous nous avez élus. Le groupe "Les Indépendants : Unis pour agir en pays catalan" vous souhaite une bonne année ! Restant à votre écoute : 04.68.92.90.96.

- FR -

LES FÊTES DE L'OURS RECONNUES PAR L'UNESCO

Que vivent à jamais les Fêtes de l'Ours en Pays catalan !

Ancestrales et très populaires, les Fêtes de l'Ours ont été inscrites en novembre 2022 au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO*, reconnaissant ainsi le caractère vivant de ces fêtes. Une distinction obtenue grâce à un fort travail de partenariat, soutenu par le Département.

C'est ensemble, qu'Arles-sur-Tech, Prats-de-Mollo-la-Preste et Saint-Laurent-de-Cerdans ont décroché l'inscription de leurs Fêtes de l'Ours à l'UNESCO aux côtés de deux villages andorrans. « C'était très émouvant, la reconnaissance d'un travail de plus de 10 ans. À travers ces fêtes, c'est aussi la reconnaissance de nos montagnes, de notre territoire unique », se félicite Didier Parayre, organisateur à Saint-Laurent-de-Cerdans. « Cette inscription reconnaît la volonté d'une communauté de sauvegarder ces fêtes, de les transmettre, et qu'elles continuent à évoluer », souligne Claudie Voisenat, anthropologue**, qui a suivi le dossier de candidature. Très populaires, les Fêtes de l'Ours pour les enfants les initient d'ailleurs à un « savoir-fête », à des codes qui varient selon les villages. Dans les rues de Saint-Laurent, on retrouve un ours vêtu d'une véritable peau et tête d'ours, et une foule arborant des déguisements en tous genres. À Prats-de-Mollo, « trois ours parcourent le village et portent une vraie peau de mouton. Ils ont la peau noircie avec de l'huile et du noir de fumée et mâchurent la foule », explique Jeanne Maison, chargée d'habiller les ours. Un leitmotiv pourtant : une légende, un final commun, un moment « d'électrification collective » autour d'une fête aux multiples « significations ». Elles symbolisent l'arrivée du printemps et de la fécondité, le retour à la nature, le passage des jeunes hommes à l'âge adulte, ainsi que la reconnaissance sociale. Venez vibrer au rythme des Fêtes de l'Ours, le 19 février à Prats-de-Mollo et le 26 février à Saint-Laurent-de-Cerdans.

* Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
** Claudie Voisenat est anthropologue au laboratoire « Héritages », une unité mixte de recherche portée par l'Université Cergy Pontoise, le CNRS et le Ministère de la Culture.

Photo ci-dessus : Les Fêtes de l'Ours, bien vivantes en Haut-Vallespir, se transmettent auprès des plus jeunes. Les Festes de l'O's, ben vives a l'Alt Vallespir, es transmeten entre els més joves. / © Photo DR

- CAT -

LES FESTES DE L'OS RECONEGUDES PER LA UNESCO

Que visquin per sempre les Festes de l'O's al País Català!

Ancestrals i molt populars, les Festes de l'O's han estat declarades al novembre de 2022 Patrimoni Cultural Immaterial de la UNESCO*, reconeixent així la necessitat de salvaguardar aquestes festes que han estat a punt de desaparèixer. Una distinció obtinguda gràcies a un gran treball associatiu i el suport del Departament.



El pobles d'Arles, Prats de Molló i la Presta i Sant Llorenç de Cerdans han aconseguit plegats la inscripció de les seves Festes de l'O's a la UNESCO juntament amb dos pobles andorrans. « És molt emocionant, el reconeixement d'un treball de més de 10 anys. A través d'aquestes festes, és també el reconeixement de les nostres muntanyes, del nostre territori únic », es felicita Didier Parayre, organitzador a Sant Llorenç de Cerdans. « Aquesta inscripció reconeix la voluntat d'una comunitat de protegir les festes, de transmetre-les, i que continuïn evolucionant », subratlla Claudie Voisenat, antropòloga**, que ha seguit el dossier de candidatura. Molt populars, les Festes de l'O's infantils són també una iniciació a la cultura festiva, a uns codis que varien segons els pobles. Als carrers de Sant Llorenç trobem un os vestit amb una pell i un cap d'os reals i una multitud que porta disfresses de tota mena. A Prats de Molló, « tres ossos recorren el poble amb una pell d'ovella autèntica. Porten la pell ennegrida amb oli i sutge i van tacant la multitud », explica Jeanne Maison, encarregada de vestir els ossos. Un mateix element recurrent: una llegenda, un final comú, un moment « d'electrització col·lectiva » al voltant d'una festa amb múltiples « significacions ». Simbolitzen l'arribada de la primavera i la fecunditat, el retorn a la natura, el pas dels joves a l'edat adulta, així com el reconeixement social. Veniu a viure al ritme de les Festes de l'O's, el 19 de febrer a Prats de Molló i el 26 de febrer a Sant Llorenç de Cerdans.

* Organització de les Nacions Unides per a l'Educació, la Ciència i la Cultura.
** Claudie Voisenat és antropòloga al laboratori « Héritages », una unitat mixta de recerca de la Universitat Cergy Pontoise, el CNRS i el Ministeri de Cultura francès.

Aquí, parlem català!

Infos utiles



adil Votre info logement avec l'ADIL

Location de vacances : Arrhes ou acomptes ?

En réservant votre location de vacances, vous serez amenés à verser un acompte ou des arrhes. Les conséquences peuvent être différentes pour le locataire mais aussi le propriétaire.

Acompte : Dès versement, le locataire et le propriétaire sont engagés à honorer le contrat de location. / En cas d'annulation du locataire, des dommages-intérêts seront dus, sous réserve des dispositions du contrat. / En cas d'annulation du propriétaire, des dommages-intérêts seront dus, sous réserve des mentions du contrat.

Arrhes : Son versement n'engage pas nécessairement le locataire et le propriétaire. / En cas d'annulation par le locataire, celui-ci renonce au remboursement des arrhes qu'il a déjà versées. / En cas d'annulation par le propriétaire, il devra rembourser au locataire le double des arrhes versées. L'avance est une somme versée avant que la vente d'un bien ou que la prestation de services soit réalisée. Une avance est considérée juridiquement comme des arrhes.

Présidée par Toussainte Calabrèse. L'ADIL 66 se situe 2, rue Pierre Dupont à Perpignan. Tél. 04 68 52 00 00 / E-mail : contact@adil66.org / Notre actualité : www.adil66.org Facebook : facebook.com/adil66.org / LinkedIn : adil 66



66 Pyrénées-Orientales Les permanences du C.A.U.E 66

Toute l'équipe du CAUE 66 vous présente ses meilleurs vœux et se tient à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos

projets au cours de cette nouvelle année. Une permanence est organisée dans les locaux de plusieurs communautés de communes, les vendredis matin de 9 h à 12 h, avec ou sans rendez-vous.

Les prochaines permanences :

- 10 février au siège de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
- 17 février au Pôle Entrepreneurial le Cap à Argelès-sur-Mer
- 3 mars au siège de la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes

Service public de proximité, le CAUE 66 a pour mission de conseiller les élus, les professionnels, les particuliers dans la préparation de leurs projets d'amélioration du cadre de vie en les accompagnant, les conseillant, les informant notamment des innovations et des évolutions du cadre législatif. Le CAUE 66 est aussi un centre de documentation pour étudiants et professionnels.

Créé par le Département dans le cadre de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, présidée par Marie-Pierre Sadoury, le CAUE vous accueille au 11 rue Bastion Saint-François à Perpignan. Tél. 04 68 34 12 37 / E-mail : contact@caue66.fr / + d'infos : www.caue66.fr

La recette



VELOUTÉ DE BUTTERNUT AUX CHÂTAIGNES

Pour 4 personnes :

- 1 courge butternut
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 patate douce de 500 g environ

1 petit bocal de châtaignes pelées

50 g de beurre

25 cl de crème liquide entière

1 pincée de noix de muscade sel et poivre

Pelez le butternut à l'aide d'un grand couteau de cuisine en prenant soin de toujours diriger la lame vers la planche à découper pour éviter toute blessure. Coupez-le en deux, enlevez les graines avec une cuillère à soupe puis détaillez-le en cubes. Pelez la patate douce, coupez-la en cubes également puis laissez-la tremper quelques minutes dans un saladier d'eau froide pour éviter qu'elle noircisse. Émincez les oignons, pelez et écrasez l'ail

puis faites-les colorer dans un faitout avec le beurre. Ajoutez les cubes de butternut et de patate puis laissez-les colorer doucement à feu doux. Couvrez d'eau froide, ajoutez les châtaignes, assaisonnez de sel et de poivre, puis laissez mijoter pendant 45 minutes. Les légumes doivent être fondants avant de les mixer à l'aide d'un robot plongeant. Ajoutez la crème liquide, la noix de muscade et servez bien chaud. **Bon appétit !**

8 FÉVRIER

« Le Pays catalan en fête, de Noël à Pâques »

Dans le cadre des Conférences du CLIC Maison sociale de proximité 32, rue Foch à Perpignan. De 14 h 15 à 17 h

18 FÉVRIER

Tous au spectacle

Raoul et moi · Conte musical
Cie Du désert à la prairie, dès 5 ans
Cornella-del-Vercol, Salle des fêtes, à 17 h 30

Davy Kilembé visite Brassens · Musique
Mauri, salle des fêtes, à 18 h 30

DU 18 FÉVRIER AU 8 MAI

Expo · Chemins d'exil

Photographies sur la Retirada du photographe Philippe Gaussoit
Château royal de Collioure (chapelle)
de 10 h à 17 h
Expo comprise dans le billet d'entrée.



19 ET 26 FÉVRIER

Fêtes de l'Ours

Le 19/02 à Prats-de-Mollo
et le 26/02 à Saint-Laurent-de-Cerdans

24 FÉVRIER

Tous au spectacle

Les Inventrices · Théâtre
Cie La corneille
Campôme, Espace Castellane, à 17 h

JUSQU'AU 26 MARS

Expo · Féminitude

Dessin, peinture, sculpture
Ingrid Bonhomme, Lou Praha,
Anne Strenger, Le Son de la Pierre
Semaines des droits des femmes
Palais des rois de Majorque



JUSQU'AU 16 AVRIL

Expo · Aurélie Lafourcade, Incarnare

Peinture et photographie
Château royal de Collioure

JUSQU'AU 8 MAI

Expo · La mer dans les églises

Atelier des Barques - Site classé de Paulilles
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Entrée gratuite.

JUSQU'EN 2025

Expo · « Grenat de Perpignan.

Art et histoire d'un bijou catalan ».
Palais des rois de Majorque.
Expo. comprise dans le billet d'entrée

+ d'infos sur :

www.leDepartement66.fr



CONFÉRENCES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

9 FÉVRIER

18 h · Présentation d'ouvrage

Registre notarial des années 1647 à 1655 de Francisco Vilar, notaire à Céret et au Boulou, publié dans la collection des "Acta notariorum Cataloniae" (n° 31) de la fondation Noguera (Barcelone), par Joan Peytavi Deixona (UPVD).

16 MARS

Conférence

Dans le cadre de la programmation de la Semaine des droits des femmes (programmation en cours).

23 MARS

18 h · conférence

La fin du royaume de Majorque (1333-1349) dans la chronique de Pere le Cérémonieux, par Robert Vinas

Ouvert à tous et gratuit

à 18 h aux Archives départementales
74, avenue Paul Alduy à Perpignan